

Délibération des sites de reboisement



PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE

L'OUTIL	Cet outil permet d'attribuer un espace pour la mise en place d'une forêt communautaire
STRUCTURE	Outil proposé par ASAPID , membre du collectif 5 Deltas Contact : asapidiouloulou@gmail.com
ZONES/LIEUX	Sénégal , communes de Kataba et de Diouloulou
DATES ET DURÉE	L'expérience a commencé en 2014 et a durée 3 ans.

CONTEXTE

Cette zone attire beaucoup d'investisseur à la recherche de terre à cela il faut ajouter les conflits de terre entre villages, d'où l'importance de délibérer pour sécuriser les sites.

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

Protéger le site contre l'affectation arbitraire de terre

OBJECTIFS

Responsabiliser les communautés en leur attribuant les sites

ACTEURS PRINCIPAUX

- **Comité forêt** : négocie le site et formule la demande déposée auprès de ASAPID
- **Chef de village** : donne son avis favorable
- **ASAPID** : Transmet la demande auprès de la CT et fait le suivi
- **Commune** : enquête et délibère le site
- **Sous-préfet** : approuve la délibération

STRATÉGIE/APPROCHE

La stratégie d'intervention repose sur la demande des populations d'un village, et est suivie de l'engagement signé de son chef reconnaissant l'octroi de l'espace concerné pour la mise en place d'une forêt communautaire. Cet engagement du chef de village concerne le reboisement des espèces fortement dégradées, l'entretien et le suivi des espaces reboisés et la sensibilisation sur la protection. Cet engagement sera suivi d'une attribution de l'espace par la commune.

COMPOSANTES

1. Demande des populations ;
2. Délibération par la commune ;
3. Approbation par le Sous-Préfet

COÛT

- Réunion de sensibilisation : 90 000 F (transport et restauration)
- Levées Topographiques : 835 000 F (cas de la forêt de Koudioubé: Le montant varie selon la superficie de la forêt).
- Acte de délibération : 10 000 F/ha (contribution de la mairie).

TOTAL : 925 000 F

DESCRIPTION DE L'EXPÉRIENCE

COMPOSANTES/ ETAPES	ACTIVITÉS	PROCÉDÉS TECHNIQUES/ ORGANISATIONNELS	RÉSULTATS / RÉALISATIONS	DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	EFFETS IMPRÉVUS (POSITIFS OU NÉGATIFS)
DEMANDE	<ul style="list-style-type: none"> • Choix du site par les populations • Avis favorable du chef du village • Formulation de la demande 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions • Prise de contact avec les villages voisins du site • Signature de l'engagement 	<ul style="list-style-type: none"> • Accord de la population • Avis favorable du chef du village • Demande formulée 	Limites du site non définies	<ul style="list-style-type: none"> • Engouement de la population pour réhabilitation de la forêt • Forte participation de la population • Implications des autorités locale et administrative et des services techniques
DÉLIBÉRATION	<ul style="list-style-type: none"> • Levées topographiques • Dépôt de la demande à la mairie • Enquête commission domaniale • Délibération 	Enquête menée par la commission domaniale	Délibération du site	Lenteur administrative	Forte implication des autorités administratives, locales, les services techniques, les populations
APPROBATION	Dépôt de la délibération à la Sous-Préfecture pour approbation	A charge de la commune	Délibération approuvée	Lenteur administrative	Toutes les délibérations des forêts communautaires sont approuvées par le Sous-Préfet.
ACCOMPAGNEMENT DE LA POPULATION	Sensibilisation	Réunions	Population sensibilisée	<ul style="list-style-type: none"> • Retard dans l'information dans les zones enclavées • Difficultés de prendre en charge les déplacements et la restauration 	L'influence des personnes qui ne comprennent pas le projet et qui agissent parfois négativement

	Mise en place du comité de gestion	Réunions	Réunions tenues	Les élus s'attendaient à des motivations	Faible dynamisme des élus
	Capacitation du comité	Sessions de formation organisées sur différentes thématiques et identification des cibles	Comité de gestion formé	<ul style="list-style-type: none"> • Certaines cibles sont analphabètes • Souvent les rapports de formations ne sont déposés de même que la documentation • La démultiplication n'est pas souvent efficace 	Indisponibilité du formateur
	Appui au reboisement des espèces menacées et des espèces à forte valeur ajoutée	Exprimer les besoins de la forêt communautaire	Les besoins sont exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • La demande est supérieure à l'offre • Le transport des plants fait défaut 	Irrégularité de la pluviométrie
	Mise en place de panneau de signalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Confection et distribution des panneaux • Implantation des panneaux aux zones d'accès 	Panneaux implantés	Non-respect des panneaux par certains individus	<ul style="list-style-type: none"> • Alerte sur la coupe frauduleuse par certains passants. • Visites des autorités locales, les forces armées, et de certains partenaires • participation de l'armée sénégalaise dans les actions de reboisement

ANALYSE DE L'EXPÉRIENCE

CRITÈRE 1 : Participation de la population locale

INDICATEURS	ASPECTS POSITIFS	ASPECTS NÉGATIFS	ASPECTS NON MAITRISÉS
Participation aux réunions	Forte mobilisation des populations	Difficultés de prendre en charge les déplacements	Participation de certains villageois non convoqués.
Contribution à la prise en charge lors des réunions	Restauration prise en charge par les populations	Insuffisance des moyens pour prendre en charge toutes les réunions	

CRITÈRE 2 : Réplicabilité

INDICATEURS	ASPECTS POSITIFS	ASPECTS NÉGATIFS	ASPECTS NON MAITRISÉS
Coût de l'expérience	Nécessite peu de moyens financiers	Nécessite une grande mobilisation des populations Lenteur administrative	
Sécurisation du site	Très faisable, adoption de la technique	Beaucoup de demandes déposées Rejet certaines	

Cette fiche outil est issue d'expériences de terrain, et n'a pas fait l'objet d'évaluation technique et scientifique. Celle-ci est amenée à être enrichie et améliorée au cours du temps.



Ce travail est effectué dans le cadre du projet EU-M, financé par la région Wallonne avec l'AWAC.